

N° 2023-037

## VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET ANNEXE ZA PLAN CRUET

L'an deux mil vingt-trois, le 15 mars, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 9 mars, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. VIBERT Christian est désigné secrétaire de séance.

### Présents :

Mmes DUCHOSAL Sylviane, ASTIER Fabienne, CHAMOUSSIN Bernadette, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle

MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, FAVRE Didier, HANRARD Bernard, BROCHE Richard, DUC Jacques, DUCOGNON Guy, GOSTOLI Michel, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, TRAISSARD Robert, VIBERT Christian

### Absents excusés :

Mme BERARD Patricia qui donne pouvoir à Mme VILLIEN, CHENU Azélie qui donne pouvoir à M. DUC, FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse, MARTINOD Marie,

MM. BOUTY Georges qui donne pouvoir à M. DUCOGNON, MARCHAND-MAILLET Thierry qui donne pouvoir à M. Favre, VILLIBORD Guillaume

En exercice : 27                      Présents : 19                      Pouvoirs : 4                      Absents : 8

Le président rappelle au conseil que Le budget primitif 2023 du budget ZA Plan Cruet de la Communauté de Communes des Versants d'Aime, transmis en annexe, tient compte de la reprise des résultats de l'exercice 2022 et des restes à réaliser 2022.

Les principaux faits marquants sont les suivants :

- 23131 m<sup>2</sup> vendus à fin 2022 au prix de 70€, soit 83% des surfaces commercialisables;
- Parcelles sous compromis de vente 4692m<sup>2</sup>, 328 440 €, soit 17% des surfaces ;
- Nouveaux travaux 2023, 10 000€ : signalétique.

Le budget primitif 2023 s'équilibre ainsi en dépenses et en recettes :

BP 2023 / Budget annexe Plan Cruet			
	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	629 598,39 €	417 635,96 €	1 047 234,35 €
Dépenses	437 635,96 €	301 158,39 €	738 794,35 €
Résultat de l'exercice	191 962,43 €	116 477,57 €	308 440,00 €
Report à nouveau N-1	109 797,63 €	-116 477,57 €	-6 679,94 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>301 760,06 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>301 760,06 €</b>

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 23
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 23
- nombre de votes « pour » : 23

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

APPROUVE le budget primitif 2023 – ZA Plan Cruet

FAIT ET DELIBERE LE 15 MARS 2023

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,  
Lucien SPIGARELLI



**LES VERSANTS D'AIME**  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
1002, AVENUE DE TARENTAISE  
60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX